Ambassade de France en Arménie
Service de presse

Revue de la presse arménienne du 04 juillet 2018

L'arrestation du directeur de la fondation panarménienne « Hayastan» et les nouveaux développements dans « l'affaire du 1er mars » font la une de la presse du jour.

Arrestation du directeur de la fondation panarménienne « Hayastan» / Tous les journaux reviennent sur l'arrestation par le Service de la sécurité nationale du directeur de la fondation panarménienne « Hayastan» Ara Vardanian. Le quotidien *Hraparak* indique que le montant des abus s'élève à près de 1,3 millions de drams sur la période 2016-2018. Selon le Service de la sécurité nationale, Vardanian a avoué avoir détourné les fonds de la fondation dont il aurait utilisé une partie pour des jeux en ligne. La semaine dernière, Vardanian aurait transféré près de 14 millions de drams aux casinos en ligne avec la carte de crédit de la Fondation. Pour sa défense, il avance qu'il aurait couvert les montants avancés par la Fondation avec son propre argent. Le quotidien accuse le conseil d'administration de la Fondation qui était composé du troisième Président de l'Arménie Serge Sarkissian, du Président du Haut Karabakh Bako Sahakian, du Catholicos, etc. *Jamanak* considère que les anciennes autorités étaient « le toit » des fonctionnaires corrompus, « sinon pourquoi les découvertes des abus ne se feraient-elles que maintenant ?» s'interroge le quotidien. Selon le quotidien *Jamanak*, cette découverte mettrait en question l'avenir de la Fondation qui remplissait une tache stratégique : la collecte des donations à l'échelle pan arménienne. En rappelant le rôle utile de la Fondation pour l'Arménie et le Haut Karabakh, le quotidien invite le public à ne pas projeter les défauts de l'individu sur la Fondation même. *Jamanak* juge qu'après l'élimination des abus, la confiance publique envers la Fondation devrait être restaurée.

Nouveaux développements dans « l'affaire du 1er mars »/ Tous les medias reviennent sur les avancées de l'affaire des émeutes postélectorales du 1er mars 2008 qui avaient conduit à la mort d'une dizaine de manifestants. La mise en examen de l'ancien Ministre de la Défense Mikael Haroutyunian a été annoncée la veille. Haroutyunian est accusé conformément à l'article 300.1 du Code Pénal de « renversement de l'ordre constitutionnel par consentement préalable avec des tiers ». Le quotidien *Joghovourd* relève que la formulation de l'accusation montre que les évènements du 1er mars 2008 ne sont plus seulement considérés comme des émeutes ayant causé dix morts, mais seront examinés dans le contexte de l'implication illégale de l'armée dans les affaires intérieures. Le quotidien *Aravot* indique que l'article 300.1 du Code Pénal n'existait pas en 2008 et a été rajouté en 2009. A cet égard *Aravot* rappelle que selon la Constitution, la personne ne peut pas être accusée pour des actions qui n'étaient pas considérées comme relevant du pénal au moment où elles ont été commises. Selon les sources de *Joghovourd*, le prochain accusé de cette affaire devrait être le chef de la police de l'époque, Monsieur Hayk Haroutyunian. Les quotidiens indiquent également que le deuxième Président de l'Arménie M. Robert Kocharian sera prochainement interrogé sur l'affaire. Le quotidien *Jamanak* considère que l'accusation de Mikael Haroutyunian n'est qu'une étape pour accuser Robert Kocharian, car selon la législation, le ministre de la Défense agit sous l'autorité du Commandant suprême qui en 2008 était le Président Robert Kocharian. Les quotidiens supposent que les accusations contre Mikael Haroutyunian seraient fondées sur le fameux ordre secret 0038 du 23 février 2008 « Sur l'accomplissement des tâches fixées par le commandant suprême de l'Arménie », dans lequel des manifestants pacifiques ont été décrits comme « des forces politiques qui ne reconnaissent pas les

résultats des élections présidentielles, déstabilisant la situation ». *Jamanak* rappelle que cet ordre avait été rendu public en 2008 par le Premier Président de l'Arménie Levon Ter-Petrossian. L'ancien vice-ministre de la Défense Andranik Kocharian avance que le changement de la situation politique du pays permettrait de réunir les conditions pour la résolution de « l'affaire du 1er mars ». L'ancien vice-ministre n'exclut pas que M. Robert Kocharian soit accusé par le même article que Mikael Haroutyunian. Selon lui, un autre ancien Ministre de la Défense, Seyran Ohanian, et une dizaine de militaires de haut niveau, ont été également interrogés dans le cadre de l'investigation.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Hayots Achkhar- quotidien proche de l'opposition, tirage-3500 exemplaires ; Azg- hebdomadaire proche de l'opposition, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien proche du gouvernement, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien proche du gouvernement, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien proche du gouvernement, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien proche du gouvernement, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien proche du gouvernement, tirage-3500 exemplaires ; Chorrord Ichkhanoutioun- quotidien proche du gouvernement, tirage-5700 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe proche de l'opposition, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe proche de l'opposition, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire proche du gouvernement, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage-1500 exemplaires

Réalisée à partir de publications arméniennes d'origines diverses parues au cours d'une journée définie, la présente revue de presse est un document de travail : il n'exprime en aucun cas les points de vue du gouvernement français sur les sujets abordés.